

# LE MAG + QUIMPER

MAGAZINE  
D'INFORMATION  
DE LA VILLE  
DE QUIMPER  
SUPPLÉMENT  
DU MAG + AGGLO

N°80  
JAN./FÉV.2019

[www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)

AVENIR DES HALLES SAINT-FRANÇOIS p. IV

# UN RÉFÉRENDUM LE 3 MARS 2019

ACTIONS/p.XI  
Des voisins  
solidaires

ACTEUR/p.XIII  
Actife Quimper  
Cornouaille

QUARTIERS/p.XIV  
Locmaria poursuit  
sa mue

VILLE DE  
QUIMPER





ARPAQ

# TOUT NEUF

**L**e futur bâtiment mis à disposition de l'Association des retraités et personnes âgées de Quimper (Arpaq) est en cours de construction. Il sera totalement adapté à ses activités et à son public.

Avec ses 1 200 adhérents, l'Arpaq est l'une des plus importantes associations de la ville. Outre les activités et les voyages, elle assure une mission sociale en proposant visites à domicile et ligne téléphonique aux personnes âgées isolées. D'où le partenariat avec la Ville qui se matérialise, entre autres, dans ce nouvel immeuble,

construit sur l'emplacement de l'ancien, avenue des Cols-Verts. Livré à l'automne 2019, le bâtiment sera économe en énergie, presque deux fois plus vaste que l'ancien et bien adapté à l'activité de l'association.

## CUISINE ET ESPACES MODULABLES

Au rez-de-chaussée, un hall d'accueil de 40 m<sup>2</sup>, une salle informatique, une cuisine aménagée avec un îlot central pour les ateliers de cuisine et la préparation des repas collectifs, ainsi qu'une cloison mobile ouverte sur la salle d'activités.

D'une surface de 100 m<sup>2</sup>, cette dernière sera modulable. L'étage abritera bureaux, locaux d'archivage et d'entretien, ainsi qu'une salle de réunion ouverte à d'autres associations. Le bâtiment aura aussi pour vocation de répondre à la convention d'objectifs qui lie la Ville et l'association : outre l'animation auprès des personnes âgées en perte d'autonomie, elle vise à développer le lien social, en particulier intergénérationnel. La ville de Quimper, qui verse à l'Arpaq une subvention de fonctionnement de 140 000 euros par an, l'hébergera gratuitement.

**SANTÉ - L'OUÏE? OUI! L'ouïe de plus en plus menacée, la Journée Nationale de l'Audition se déroulera le 14 mars autour du thème "Les oreilles au cœur de la santé". Le but de cette journée est d'alerter et sensibiliser sur le lien entre système auditif et santé. On y informera les personnes souffrant d'acouphènes et de troubles auditifs sur les solutions compensatrices permettant d'améliorer le quotidien. Des dépistages, tests et conseils seront proposés.**

[www.journee-audition.org](http://www.journee-audition.org)

ÉCONOMIE

## France Bleu dans ses murs

France Bleu Breizh Izel est installée dans ses nouveaux locaux à Creac'h Gwen. La radio publique est sous-locataire du bâtiment construit par l'entreprise Feillet et Joncour à qui la ville de Quimper a délégué une concession de travaux. L'immeuble de plain-pied d'environ 860 m<sup>2</sup> a été conçu avec les services techniques de la station pour s'adapter aux spécificités d'une activité de radio. Les aménagements intérieurs ont été réalisés par Radio France. La localisation de l'immeuble à Creac'h Gwen, entre la piscine Aquarive et le club de tennis, permet un accès plus facile à la voie express et au sud de la Cornouaille. Le montant de l'opération est estimé à environ deux millions d'euros, dont un million pour les aménagements intérieurs par Radio France.



### DON DU SANG - DONNEZ!

En Bretagne, 600 dons par jour sont nécessaires pour couvrir les besoins en transfusions pour les urgences, mais aussi soigner des maladies du sang, des cancers et permettre des interventions chirurgicales. Donner son sang, c'est offrir la vie!



Renseignements :  
EFS - centre hospitalier  
de Cornouaille, accès  
rue Emile Zola.  
Tél. 02 98 65 66 25

## ENFANCE

### La 11<sup>e</sup> édition prend de l'avance



Pour cette 11<sup>e</sup> édition des Semaines de la petite enfance, Très Tôt Théâtre, en partenariat avec le service petite enfance de la ville de Quimper, l'association Gros Plan, le musée des beaux-arts et la Caisse d'allocations familiales proposera le dimanche 3 mars, une journée d'ateliers de pratique artistique destinée aux bébés et à leurs parents. Cette journée donnera le top départ des Semaines de la petite enfance à Quimper qui se dérouleront du 8 au 25 mars.

Plus d'infos sur  
[www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)  
[www.tres-tot-theatre.com](http://www.tres-tot-theatre.com)  
<http://spe29.wordpress.com>  
<http://lagazettedespoussettes.bzh>

## EXTINCTION NOCTURNE

# EXPÉRIMENTATION EN COURS

**C**ontenir la facture d'électricité et préserver l'environnement : pour ces deux raisons, Quimper expérimente l'extinction de l'éclairage public dans des zones résidentielles.

L'éclairage public représente près d'un tiers de la consommation électrique totale de la Ville (soit



Inscription gratuite auprès de la mairie : 02 98 98 86 72  
[service.infocrues@quimper.bzh](mailto:service.infocrues@quimper.bzh)



## INONDATIONS

### Info-crues : il est encore temps

L'hiver n'est pas fini et le risque de crue est encore présent. Si vous résidez en zone inondable, en cas de crue de l'Odette ou du Steir, il est toujours possible de s'abonner à Info-crues, le dispositif d'alerte par téléphone mis en place par la ville de Quimper. Un message vocal vous alertera automatiquement en cas de montée des eaux. Il suffit de vous inscrire en ligne : [www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh).

## COMMERCES - EN AVANT LES SOLDES!

**La période de soldes d'hiver démarre le 9 janvier, pour quatre semaines. Afin de valoriser l'attractivité de Quimper et sa place de pivot du commerce cornouaillais, la Ville autorise l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail qui le souhaitent le dimanche 13 janvier. Une occasion supplémentaire de faire de bonnes affaires!**



630 000 euros par an). 90 % du patrimoine public bénéficie déjà d'un dispositif d'économie d'énergie : leds, réduction de puissance la nuit, extinction au cœur de la nuit sur des chemins piétons... La municipalité a souhaité aller plus loin et, en lien avec les conseils de quartier, teste l'extinction là où aucune activité

nocturne n'a lieu, dans des secteurs résidentiels, et avec des horaires adaptés : de 24 h à 6 h du dimanche au jeudi, de 1 h à 6 h les vendredis et samedis. Cela conduit à agir sur 2 800 points lumineux (sur une totalité de 10 000), pour un coût de 7 500 euros, et permet de réduire la facture d'environ 80 000 euros

par an. Si l'expérimentation est positive, 2 800 autres points lumineux pourraient être concernés. Des panneaux d'information seront installés à chacune des trente-quatre entrées de ville.

AVENIR DES HALLES SAINT-FRANÇOIS

# UN RÉFÉRENDUM LE 3 MARS 2019



**LES HALLES**  
DEPUIS 1847

VILLE DE  
QUIMPER



**Quel avenir pour les halles Saint-François ?**  
À l'issue d'une longue phase d'études et de la concertation entamée dès le début du mandat avec les commerçants, la municipalité a élaboré son projet pour ce bâtiment emblématique du commerce quimpérois. Elle a également décidé de solliciter l'avis des habitants le 3 mars prochain lors d'un référendum local.

**Photo de couverture :**  
Restructuration ou halles  
neuves ? Les Quimpérois  
sont invités à donner leur  
avis le dimanche 3 mars.

**Photo ci-contre :**  
Bâtiment bien connu  
des Quimpérois, les halles  
doivent nécessairement subir  
une refonte d'envergure.



CONSERVER UN BÂTIMENT EMBLÉMATIQUE

## LA RESTRUCTURATION

**L**es études présentées à l'automne l'ont confirmé : les halles devront nécessairement connaître une refonte d'envergure. En effet, les halles actuelles, qui datent de 1979, souffrent d'un manque d'entretien, ne sont plus aux normes et ne répondent plus aux attentes du commerce d'aujourd'hui. Dans un premier temps, la municipalité a envisagé de procéder à la restructuration des halles compte tenu de l'état de vétusté du bâtiment. Des études en ce sens ont été menées pour aboutir au constat qu'un tel

projet nécessiterait 16 mois de fermeture complète et 8,6 millions d'euros TTC, le scénario alternatif de "simples" travaux de mise aux normes et de sécurité (5,3 millions d'euros TTC), sans aucune amélioration de l'équipement, n'ayant pas été retenu.

Outre la remise aux normes, ce programme se traduirait par une restructuration intégrale des aménagements intérieurs, de la distribution des espaces et des accès.

Cependant, ce scénario ne permettrait pas de modifier la physionomie générale extérieure du bâtiment car les caractéristiques techniques de la charpente empêchent toute découpe des pans latéraux ou d'une partie du bâtiment dans sa longueur.

Par conséquent, il ne permettrait pas non plus l'indispensable réflexion sur l'intégration des halles dans un projet plus global de redynamisation commerciale du centre-ville et de retraitement des espaces publics, en cohérence avec les autres projets d'urbanisme portés par la municipalité.

Produits  
de qualité,  
contacts avec  
la clientèle, les  
commerçants  
font vivre les  
halles.

La restructuration n'entraînera pas de modification extérieure du bâtiment qui conservera une emprise au sol importante.



Les halles doivent rester un lieu attractif pour la ville.

UN NOUVEL ÉLAN POUR LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE

# LES HALLES NEUVES



Bâtiment emblématique les halles font battre le coeur de ville.

**F**ace à ce constat et au vu de l'enveloppe financière en jeu, de nouvelles études ont été engagées et ont abouti à la conclusion que, pour une durée de chantier (18 mois) et un budget (8,8 millions d'euros TTC) proches d'une rénovation profonde, il est possible de déconstruire les halles actuelles puis de construire un bâtiment neuf qui laisserait donc une plus grande latitude pour imaginer le futur de la placette, côté rue Saint-François. La municipalité envisage donc de mettre pleinement à profit l'effort qui sera demandé aux commerçants et aux riverains durant la durée des travaux afin de procéder à une reconstruction intégrale des halles.

Le cahier des charges envisagé prévoira une emprise au sol réduite en simple rez-de-chaussée (2 200 m<sup>2</sup> contre 3 100 m<sup>2</sup> actuellement), ce choix d'aménagement autorisant une requalification des abords, des rues et des places avoisinantes, pour permettre une meilleure fluidité des déplacements et une place plus chaleureuse à l'est, rue Saint-François. Le concept des halles elles-mêmes, tel qu'il est ainsi prévu, sera profondément repensé grâce à un bâtiment plus compact (30 échoppes), conçu en réponse aux normes d'aujourd'hui et aux attentes des consommateurs. L'attractivité commerciale

des halles et du centre-ville en sera renforcée. L'absence d'obligation de procéder à des fouilles archéologiques permet de lever les incertitudes qui auraient pu peser sur le planning du chantier.

Compte tenu du caractère emblématique de ce site, le conseil municipal a décidé le 13 décembre dernier de soumettre son projet de création de nouvelles halles Saint-François à la décision des Quimpérois par la voie inédite d'un référendum local. Il aura lieu le dimanche 3 mars prochain de 8 h à 18 h.

Le nouveau bâtiment aurait une emprise au sol inférieure aux halles actuelles, libérant des espaces publics.



## PROJET DES HALLES

## VOTEZ !

**V**ous êtes invités à voter le dimanche 3 mars dans votre bureau de vote habituel. La question posée : « Approuvez-vous le lancement d'une opération de construction de nouvelles halles Saint-François ? ». Deux bulletins, « oui » et « non », seront disposés sur les tables des salles de vote. Quel que soit le taux de participation, il sera procédé au dépouillement des votes et à leur proclamation.

## QUELLES SONT LES RÈGLES DU RÉFÉRENDUM ?

Le référendum local est un mode consultatif des électeurs prévu et encadré par le Code général des collectivités territoriales. Il précise que le résultat s'imposera au conseil municipal si 50 % au moins des électeurs inscrits ont pris part au vote et s'il réunit la majorité des suffrages exprimés.

Si ce pourcentage n'est pas atteint ou dépassé, le référendum n'a alors que la portée d'un avis consultatif. Dans ce cas, c'est le conseil municipal qui décide en dernier ressort de suivre ou pas l'avis des électeurs.

## QUI PEUT VOTER ?

Les électeurs de nationalité française inscrits sur les listes électorales établies en vue des élections municipales quimpéroises, ainsi que les ressortissants des États membres de l'Union européenne inscrits sur les listes électorales complémentaires établies pour les élections municipales.

## ET SI LE NON L'EMPORTE ?

Si les conditions de participation requises sont respectées (voir ci-dessus), le non s'impose immédiatement et a force de décision. Le scénario en faveur de halles neuves sera de fait abandonné et le processus de restructuration sera alors engagé. Dans l'hypothèse où une majorité vote non et que la participation est inférieure à 50 %, le maire demandera toutefois au conseil municipal de se prononcer.

## QUELLES INFORMATIONS SONT COMMUNIQUÉES ?

Un dossier d'information sur l'objet du référendum sera mis à disposition du public à la mairie et dans les mairies annexes au moins 15 jours avant le 3 mars. Ce dossier mentionnera la question à laquelle les électeurs sont appelés à répondre, le projet de délibération soumis à leur approbation et un rapport explicatif exposant les motifs et la portée du projet ainsi que, le cas échéant, les caractéristiques techniques et financières de sa réalisation.

Le dossier pourra contenir si nécessaire les notes, rapports, avis et tous autres documents requis par la loi ou le règlement pour l'information préalable à la prise des décisions par les autorités territoriales compétentes.

## QUELLE CAMPAGNE ?

Comme pour toute élection, une campagne en vue du référendum sera ouverte sur la période légale de 15 jours. Elle débutera donc le lundi 18 février et sera close la veille du scrutin à minuit. Les partis politiques ou groupes politiques qui souhaitent participer à la campagne devront présenter une demande d'habilitation.

## UN RÉFÉRENDUM D'AN 3 A VIZ MEURZH 2019

Pedet e vo Kemperiz da votiñ d'ar Sul 3 a viz Meurzh evit divizout petra e vo amzer da zont ar c'hoc'hu Sant-Frañsez. Gant ar referendom-se e c'hallint respont d'ar goulenñ-mañ : « Hag aprouiñ a rit ar mennad da lañsañ un oberiadur evit sevel ur c'hoc'hu nevez war ar blasenn Sant-Frañsez ? € Kod hollek ar strollegezhioù tiriadel e tispleger e ranko ar c'huzul-kêr ober diouzh an disoc'h ma'z eus bet 50 % eus an dilennerien enskrivet da nebeutañ o kemer perzh er votadeg ha m'eo savet ar muiañ-niver eus ar mouezhioù eztaolet a-du gantañ. Ma n'eo ket tizhet an dregantad-se ez eo ar c'huzul-kêr a zivizo.

**KOC'HU:** Halles, **AMZER DA ZONT:** Avenir, **VOTADEG:** Vote

Le référendum du 3 mars sera organisé dans les mêmes conditions qu'un scrutin présidentiel ou municipal.



# RETOUR SUR/DISTRO WAR



## IN MEMORIAM

C'est dans l'esprit et le souvenir du 118<sup>e</sup> RI, en présence d'un public nombreux dont, symbole fort, beaucoup d'enfants, qu'a été inaugurée à son nouvel emplacement la statue du fusilier marin lors des célébrations du centenaire de l'armistice du 11-Novembre.

## FASCINANT BONSAÏ



Les 3 et 4 novembre, le salon Grandeur Nature a attiré un millier de visiteurs autour de l'art floral japonais, ses codes et ses rituels. Les ateliers (notamment le bonsaï), les conférences et les présentations des exposants ont captivé le public.



## TROPHÉES SPORTIFS 2018

La 29<sup>e</sup> édition de la Soirée des trophées sportifs quimpérois a permis de célébrer le sport quimpérois au Centre des congrès du Chapeau Rouge le vendredi 30 novembre 2018 : les meilleurs sportifs, dirigeants, bénévoles, techniciens ont été récompensés.



## LES ÉLUS À ERGUÉ-ARMEL

Le maire et son équipe municipale poursuivent leurs rencontres avec les Quimpérois. Le 5 décembre, à Ergué-Armel, ils ont visité des entreprises et pris le temps d'écouter les habitants du quartier. Un moment d'échanges apprécié qui s'est clos par une réunion publique.



## DOISNEAU, L'ŒIL PAR EXCELLENCE

C'est en présence de Francine Deroudille, l'une de ses filles, que s'est tenu le 15 novembre, au musée des beaux-arts, le vernissage de l'exposition événement consacrée au photographe Robert Doisneau. À voir jusqu'au 22 avril.



## RÉSERVE COMMUNALE

# UN SOUTIEN EN CAS DE CRISE

La Réserve communale de sécurité civile (RCSC) s'inscrit dans le Plan communal de sauvegarde. Elle est composée de volontaires de Quimper Bretagne Occidentale.

Sous l'autorité du Maire, elle mène des actions de soutien et d'assistance aux populations, d'appui logistique et de rétablissement des activités en cas d'événement majeur (inondations, événements climatiques, accidents industriels, etc.). Elle peut également être sollicitée pour des exercices de simulation de crise et pour informer sur la culture du risque.

Il s'agit bien de missions de « sauvegarde », pas de missions de « secours ». Ses membres sont agréés, clairement identifiés et formés.

Hors période de crise, ils sont à l'écoute de la population et font remonter ses interrogations concernant les risques. Ils participent aux opérations de prévention des risques, ils



soutiennent la circulation piétonne et automobile lors de grandes manifestations.

En période de crise, ils peuvent apporter également un soutien aux points de rassemblement et centres d'hébergement (accueil des sinistrés, mise en place des sites, participation au ravitaillement...), dans l'évacuation de rues, etc.

En situation post-crise, ils contribuent au soutien des habitants sinistrés, au nettoyage et à la remise en état des biens et des équipements.

La réserve apporte notamment un appui logistique en cas d'événement majeur.



Pour faire acte de candidature, il suffit de s'adresser à la mairie. Tél. 02 98 98 86 72 ou d'envoyer un mail : [reserve.communale@quimper.bzh](mailto:reserve.communale@quimper.bzh)

## ASSOCIATIONS 2014-2020

### LOCAUX FONCTIONNELS

En 2014, la Ville a engagé une réflexion sur sa « stratégie patrimoniale », avec une volonté claire : parvenir à une diminution des coûts d'exploitation de ses différents biens, souvent vétustes et dispersés sur le territoire communal. Dans ce cadre, un focus particulier a porté sur les bâtiments dédiés aux associations et syndicats, et en 2015 une enquête a permis de connaître la réalité du fonctionnement et des besoins des associations. Cette action, mise en œuvre par le service juridique, assurances, gestion du patrimoine de la Ville a rapidement porté ses fruits, en raisons de la volonté politique forte de la majorité municipale. Ainsi, une nouvelle maison des associations (Maison Pierre-Waldeck-Rousseau) est créée et sera livrée mi-2019. L'optimisation du site de Ti ar Vro, lieu consacré à la culture bretonne, est déjà réalisée. La réhabilitation de l'ancienne auberge de jeunesse devenue l'Espace Jean-Antoine-Chaptal (musique, danse bretonne,...) a permis de créer un nouveau siège pour l'Arpaq en gagnant des surfaces utiles. Dans le même temps, un certain nombre d'associations sont relogées provisoirement dans de meilleures conditions, ce qui offre la possibilité de vendre ou de supprimer certains bâtiments. Après la vente de sites, des projets privés de construction de nouveaux logements sont actés (ex-bâtiment du CDDP, ancienne école Jules-Ferry, etc.). Prochaine étape d'ores et déjà identifiée : le regroupement des syndicats. Cette stratégie patrimoniale guidée par des enjeux clairs (accessibilité, mutualisation, optimisation et économie de moyens) se développe sur le long terme.

## MÉCÉNAT

### Un nouveau dessin au musée



La ville de Quimper a désormais un club de mécènes, destiné aux entreprises et aux particuliers qui souhaitent financer, entre autres, la valorisation du patrimoine. Le musée des beaux-arts vient d'en bénéficier. Sur un dessin à la plume daté de 1932, on reconnaît le poète quimpérois Max Jacob. D'un format de 26 centimètres sur 22, il fait partie d'une étude de Pierre de Belay (1890-1947) pour un grand tableau lumineux exposé dans le musée, lequel restitue à la fois le sérieux et la désinvolture de l'écrivain.

#### « ORIENTER LA FISCALITÉ VERS SA VILLE »

Il sera bientôt acheté grâce à un mécène, Jean-François Istin (NDMAC Systems et BACK, bar connecté et brasserie à Locmaria). À l'occasion de la présentation du club, à laquelle une trentaine d'entrepreneurs ont participé, Jean-François Istin a eu un coup de cœur pour cette encre. Il voit dans le mécénat, « souvent méconnu, une occasion d'orienter la fiscalité vers sa ville plutôt que vers Paris. » À l'heure des budgets serrés pour la Ville, le mécénat est une solution intéressante pour financer l'entretien d'un patrimoine, une animation culturelle ou sportive. L'objectif est de soutenir le territoire. Ceux qui le font peuvent bénéficier d'une déduction fiscale (60%).

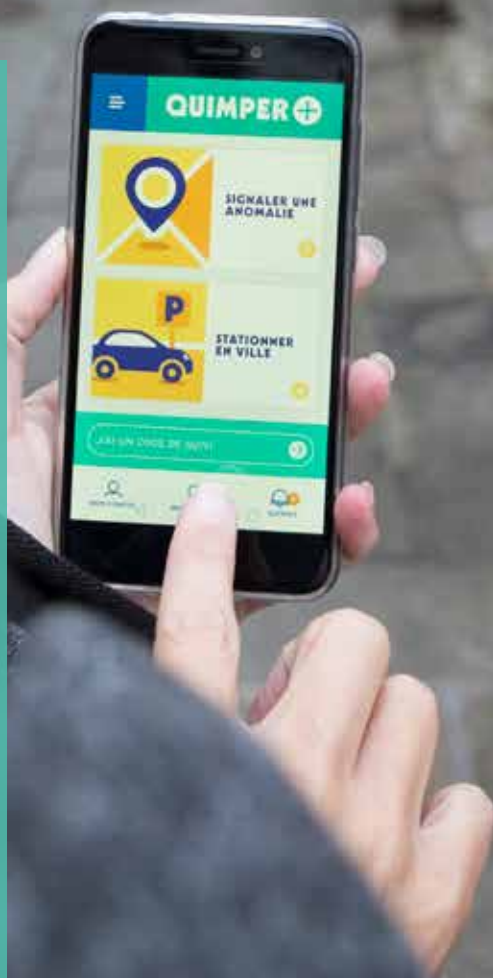
VIE QUOTIDIENNE

# QUIMPER+

Facilitez-vous la ville avec Quimper+. La nouvelle appli mobile bientôt mise en ligne par la Ville sera consultable où que vous soyez depuis n'importe quel smartphone ou tablette !

La Ville proposera très prochainement aux Quimpérois un nouvel outil numérique offrant des services et des informations en temps réel 24h/24 et 7j/7. Il s'agit d'une application accessible depuis votre smartphone ou tablette. Après avoir été testée et validée avec un panel restreint d'utilisateurs, Quimper+ sera bientôt accessible au grand public. Deux services très pratiques sont proposés. Les usagers peuvent consulter, sous forme cartographique et en temps réel, les places disponibles dans les parkings en enclos gérés par la ville de Quimper. Le paiement du stationnement en ligne est aussi accessible ainsi que le règlement d'un forfait post stationnement. Autre service : les administrés ont la possibilité d'effectuer des signalements sur le domaine public (exemples : dépôts sauvages, éclairages défectueux, panneaux de signalisation endommagés...) et suivre l'avancement de leur prise en compte. D'autres services vont rapidement venir étoffer l'offre.

 Plus d'infos sur [www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)



DÉMATÉRIALISATION

## Naissance et reconnaissance

COMEDEC (COMmunication Électronique des Données de l'État Civil), dispositif phare de la modernisation de l'État, permet l'échange dématérialisé et sécurisé des données personnelles contenues dans les actes de l'état civil. Devenu obligatoire pour les communes disposant d'une maternité, il a permis à Quimper, au 1<sup>er</sup> novembre 2018, de se relier au ministère de l'Intérieur dans le cadre des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports. Au 1<sup>er</sup> novembre 2019, la mairie traitera aussi les demandes de données des notaires. COMEDEC permet de lutter contre la fraude documentaire et simplifie la vie administrative des usagers qui n'ont plus à fournir de copie d'acte de naissance.

 [www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)

HÔTEL DE VILLE

## BIENVENUE

**Après plusieurs semaines de travaux, l'espace d'accueil de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper a été entièrement réaménagé pour répondre aux normes en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR).**

Depuis la fin de l'année 2018, les quatre agents d'accueil reçoivent à nouveau le public dans un espace plus moderne, chaleureux et fonctionnel. Ce nouvel accueil est moins exposé au vent et au froid provenant de l'extérieur. Bien mieux isolé, il offre un plus grand confort d'accueil pour les usagers et de travail pour les agents.



 Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper :  
44 place Saint-Corentin, 29000 Quimper  
Tél. 02 98 98 89 89

Valérie Postic, conseillère municipale déléguée à la tranquillité publique, aux relations avec la police et la justice.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

# DES VOISINS SOLIDAIRES

**Vigilance et solidarité sont les maîtres mots des voisins solidaires, l'un des dispositifs mis en place par la municipalité pour répondre aux attentes des Quimpérois en matière de tranquillité publique. Après un an de fonctionnement les voisins solidaires témoignent de leur engagement auprès de leurs concitoyens. Reportage.**

« Créé à la demande de Quimpérois, le dispositif voisins solidaires est la déclinaison locale de la participation citoyenne instituée par le ministère de l'Intérieur; rappelle Valérie Postic, conseillère municipale déléguée à la tranquillité publique, aux relations avec la police et la justice. Ils s'impliquent auprès des habitants dans la prévention de difficultés dans leurs quartiers. »

## ATTENTIFS AUX AUTRES

« Nous avons, ou avons eu, des responsabilités associatives, ou professionnelles dans le domaine social. Notre engagement s'est fait naturellement, dans un esprit de bienveillance », expliquent Jean-Jacques, Paul, Jennifer et Édouard, quatre des treize voisins solidaires.

Édouard, qui a rejoint le dispositif récemment en est persuadé, « en matière de tranquillité publique, on ne doit pas tout attendre des autorités. Les citoyens doivent se mobiliser ».

## DES INTERVENTIONS TRÈS DIVERSES

Avant de commencer leur mission, les voisins solidaires bénéficient d'une formation spécifique dispensée par la Police nationale. Toutefois, la mairie reste leur premier interlocuteur, c'est à elle qu'ils signalent d'éventuels troubles basés sur des faits. Ils savent qu'en cas de besoin ou d'urgence ils peuvent appeler la police.

Leurs interventions sont très diverses. Ainsi Jean-Jacques a été interpellé par une voisine qui lui a signalé la présence régulière d'un camion bruyant de 42 tonnes. Il en a fait part aux services techniques municipaux et le camion a trouvé un autre lieu de stationnement. Paul a signalé une grille d'évacuation d'eau dangereuse et contacté les pompiers lorsque quelqu'un a fait un malaise grave. Jennifer est intervenue pour signaler un nid de frelons, pour relever du courrier et accueillir de nouveaux habitants.

C'est une chaîne de solidarité qui se met progressivement en place. Les voisins solidaires espèrent que d'autres Quimpérois bénévoles les rejoindront bientôt.



## COMMENT ET À QUOI S'ENGAGE-T-ON ?

Il faut habiter un quartier de Quimper et se porter candidat en tant que référent volontaire auprès du Maire. La candidature est validée après vérification de son honorabilité par la Police nationale et une rencontre avec les services municipaux.

La charte stipule que les missions consistent à

- relever tout fait anormal observé sur la voie publique (par exemple, la présence inhabituelle de véhicules extérieurs) ;
- veiller, avec son accord sur le bien d'un voisin absent ;
- diffuser des conseils préventifs pour lutter contre le vol et les dégradations ;
- être à l'écoute des victimes (cambriolages, vols, etc.) et des personnes vulnérables (âgées ou isolées) de son voisinage.

En cas d'événement, il contacte la mairie et, si besoin, la police. Son action ne se substitue pas à celle de la police et sa fonction ne lui donne aucune prérogative de police.



Pour tout renseignement :  
tél. 02 98 98 86 72  
voisins.solidaires@quimper.bzh

## VOIRIE

# VIGILANCE NEIGE

De décembre à mi-mars, les services des déplacements et de la voirie de la Ville sont en période de vigilance pour phénomènes glissants. Un plan de viabilité hivernale est prêt à être déclenché à tout moment afin d'assurer la fiabilité du trafic sur les voiries principales (voies des bus, dessertes inter-quartiers, accès hôpitaux et cliniques, services de secours). Différents niveaux d'alerte, dont le dispositif PréviExpert de Météo France, permettent les interventions des saleuses ou des racleuses. Dès cinq heures du matin, les équipes œuvrent pour rendre les rues praticables.

La Ville mène ces actions d'urgence au profit de l'ensemble des services de sécurité

et de santé et pour maintenir l'activité économique.

Rappelons aux automobilistes leur devoir de faciliter la circulation des véhicules de service à gyrophare bleu. Le Code de la route interdit leur dépassement. Et chaque riverain est tenu d'assurer l'accès devant chez lui.



## ENVIRONNEMENT

# Votre place au soleil

Pour permettre à tous les Quimpérois de connaître le potentiel solaire de leur habitation, un cadastre solaire est en cours d'élaboration. Une société spécialisée a été chargée du diagnostic aérien par lidar (télé-détection au laser) fin 2018. Les données sont en cours d'analyse pour élaborer ce document d'urbanisme d'un nouveau genre. En fonction de l'orientation ou de l'inclinaison des terrains et des bâtiments, de la végétation, des éléments de toiture ou environnants, cette cartographie précise permettra d'évaluer l'énergie solaire reçue par tous les bâtiments de l'agglomération. Chaque propriétaire pourra ainsi mesurer la pertinence d'un équipement en panneaux solaires photovoltaïques et les retombées financières de son éventuel investissement. Lors de sa publication fin 2019, le cadastre solaire fera l'objet d'une communication et d'une animation spécifique.



et de santé et pour maintenir l'activité économique.

Les élus de la ville de Quimper ont décidé de renouveler l'opération initiée en 2017 pour l'organisation des élections nationales. Il s'agira de favoriser la participation des citoyennes et des citoyens, notamment les plus jeunes, à la bonne tenue des bureaux de vote.

Les élections européennes qui se tiendront le dimanche 26 mai 2019 sont la prochaine échéance électorale pour laquelle il est proposé aux Quimpérois de se mobiliser.

Les volontaires sont invités à se manifester

auprès de la mairie (tél. 02 98 98 89 89). Une soirée d'information préalable à l'organisation et au déroulé du scrutin leur sera proposée. Ce parcours a vocation à s'étoffer et à se diversifier au fil des années pour devenir un véritable lieu de rencontres, d'échanges et d'apprentissage sur le thème d'une citoyenneté ouverte, plurielle et engagée.



[www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)

Antoine, Robin,  
Astrid et Bricc

## ÉLECTIONS

# CITOYENS EUROPÉENS



Toute l'équipe de l'association Actife est mobilisée pour l'insertion et l'emploi.



EMPLOI

# ACTIFE EN POINTE

**Anciennement nommée Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), l'association Actife (Action territoriale pour l'insertion, la formation et l'emploi) est née en 2011. Financée par les collectivités territoriales de Cornouaille (notamment Quimper Bretagne Occidentale et le Département), Actife est un outil efficace et nécessaire pour les publics éloignés de l'emploi et pour le développement économique des entreprises du Finistère sud.**

**A**ctife accompagne sur Quimper et toute la Cornouaille des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) de 26 ans et plus, et des demandeurs d'emploi de longue durée dans un vrai parcours individualisé de retour à l'emploi qui repose sur un engagement et une démarche volontaire du bénéficiaire. En lien avec Pôle Emploi, Actife travaille dans la médiation entre le demandeur d'emploi et l'entreprise. « *Nous innovons en mettant en avant les compétences et non le CV. Nous prospectons les entreprises directement avec le demandeur d'emploi. Nous assurons le suivi après la signature du contrat pour assurer une bonne intégration dans l'entre-*

*prise* », explique Fiorella Ramirèz, directrice d'Actife. Le travail d'Actife et son réseau d'entreprises partenaires dans l'ensemble du Pays de Cornouaille ont permis de lancer le Rallye de l'emploi pour la création du Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion (CREPI), les rencontres « L'emploi est dans le pré » pour valoriser les emplois agricoles, les « Parlons boulot » où les entreprises viennent séduire les candidats à l'emploi, les parrainages des demandeurs d'emploi par les entreprises... En 2017 Actife a mené 801 accompagnements dont 50 % pour des bénéficiaires domiciliés sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale. Et la réussite est souvent à l'arrivée.



**CLAIRE LEVRY-GÉRARD,  
PRÉSIDENTE D'ACTIFE**

« *Le taux de plus de 60 % de retour à l'emploi passe par l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi, la proximité avec les entreprises locales et l'écoute de leurs besoins, la connaissance des métiers et par les capacités d'innovation de l'association pour mobiliser et travailler en synergie avec les acteurs de l'insertion.* »



Les personnes en recherche d'emploi peuvent contacter directement Actife par téléphone pour de plus amples renseignements.  
ACTIFE : 50, rue du Président Sadate  
29000 Quimper - Tél. 02 98 64 80 20  
secretariat@actife.org  
www.facebook.com/actifeqc



La démolition des anciens hangars de Loisirs 3000 permettra notamment l'aménagement d'une nouvelle aire de stationnement.

**ERGUÉ-ARMEL**

## LOCMARIA POURSUIT SA MUE



**Les travaux s'enchaînent et redessinent Locmaria. La démolition des anciens hangars qui abritaient l'entreprise Loisirs 3000 et une partie de l'école communale a débuté. Une étape importante dans le renouveau du quartier, lieu historique quimpérois.**

**D**epuis octobre, les engins de chantier s'affairent autour des bâtiments qui ont hébergé les activités de l'enseigne Loisirs 3000. Cette démolition est une étape complexe car, outre la destruction du bâtiment, il faut également assurer le confortement de la rue Haute qui longe Locmaria pour mener au rond-point du Frugy. Ces travaux vont durer jusqu'au printemps. L'une des deux voies de circulation est neutralisée jusqu'en avril. Un accès pour les piétons et les riverains est maintenu pendant toute la durée du chantier. L'aménagement d'une nouvelle aire de stationnement pourra ensuite démarrer. Cette future esplanade Jules-Verlingue proposera 34 places. Un aménagement paysager est programmé pour végétaliser et embellir le lieu.

Ce nouveau chantier s'inscrit dans le projet global de revalorisation patrimoniale et économique de ce quartier historique. La nouvelle ruelle de la Faïence vient tout juste d'être pavée. La rue du Chanoine-Moreau et une partie de la rue Haute ont bénéficié d'une cure de jouvence, tout comme la place du Stivel, lieu apprécié avec ses terrasses de café. Les activités économiques se développent avec l'ouverture du Gingko Hôtel et la brasserie artisanale connectée de Kemper (Back) dirigée par Jean-François Istin également gérant du bar connecté La Maison Jaune.



La population est invitée à soutenir financièrement la rénovation de l'église romane de Locmaria.

### UN APPEL AUX DONS POUR RESTAURER L'ÉGLISE

L'église de Locmaria, bientôt millénaire, souffre d'infiltrations d'eau, la mousse couvre les toitures, la végétation encombre les gouttières. Il était urgent d'engager la restauration des charpentes, des couvertures et d'une partie du chœur. Ensuite, des travaux de restauration du cloître pourront être envisagés pour l'ouvrir plus largement au public. Le montant des travaux s'élève à 296 000 euros (HT). Après déduction des subventions attendues de l'État, de la Région et du Département, il reste 104 000 euros à la charge de la commune. Vous pouvez soutenir ce projet et contribuer à la préservation d'un patrimoine emblématique de Quimper.



[www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-notre-dame-de-locmaria-a-quimper](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-notre-dame-de-locmaria-a-quimper)



**CORINE NICOLAS**  
Adjointe au maire chargée  
du quartier d'Ergué-Armel

- Permanences en mairie  
annexe, les mardis, jeudis  
et vendredis après-midi.  
- Tél. 02 98 52 02 00.

**PENHARS**

## Vive le sport!



PENHARS

Depuis septembre 2018, un centre de loisirs sportifs a vu le jour à Kermoysan. Ouvert à tous, il est destiné prioritairement aux enfants de 8 à 12 ans (en primaire), scolarisés dans les écoles du quartier et qui ne sont pas inscrits dans les dispositifs actuels (centres de loisirs municipaux ou associatifs, clubs et associations). Ce centre de loisirs vient compléter ce qui existe déjà dans le quartier. Les enfants sont encadrés par des éducateurs sportifs et un animateur enfance municipaux. L'activité sportive est un très bon vecteur de socialisation qui véhicule des vertus de collaboration (respect des règles, des autres, des adultes) et de dépassement de soi. L'accueil a lieu à la Halle des sports de Penhars dès 9h30. Au programme : sports collectifs en salle, sports d'opposition, de raquettes, en extérieur le matin à Penhars, l'après-midi à Creac'h Gwen.

**CENTRE-VILLE**

## DESTINATION PROVIDENCE



CENTRE-VILLE

**La réorganisation du patrimoine des services municipaux en centre-ville se poursuit et c'est vers le Steir et la Providence qu'elle s'oriente.** L'actuel bâtiment communal de la rue Verdelet (derrière l'Hôtel de Ville) sera cédé au profit de la réalisation d'une opération

d'ensemble. Les services de la Ville qui s'y trouvent vont s'installer dans un site d'activités plus adapté. Le quartier de la Providence est idéal du fait de sa proximité avec l'Hôtel de Ville, des possibilités de stationnement alentour et de la desserte par les bus.

L'emplacement permettra aussi de maintenir en centre-ville les services qui ont un contact étroit avec la population : sports, stationnement, enseignement et culture, enfance et développement urbain.

Le nouveau bâtiment sera situé le long de la rue de la Providence, sur un terrain vierge et sur l'emplacement de l'ancien garage Belleguic qui sera démoli.

Cet espace de services publics de 2 100 m<sup>2</sup> au total se répartira sur trois niveaux et accueillera une centaine d'agents. Il respectera les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et répondra aux contraintes liées au plan de prévention des risques d'inondations et aux normes énergétiques PassivHaus.

**KERFEUNTEUN**

# FORMATION D'ÉLITE



(du certificat fédéral 1 pour entraîner les 6 – 11 ans jusqu'au diplôme d'État supérieur) qui travaillent sur le terrain auprès des jeunes. Hormis le QKFC, seuls deux clubs en Bretagne peuvent se targuer d'avoir obtenu ces deux labels : le Stade Brestois 29 et l'En Avant de Guingamp. Cela en dit long sur la qualité de la formation dispensée par le club quimpérois et l'implication de ses bénévoles !

Le club compte 609 licenciés et toutes les équipes premières de jeunes (garçons et filles) évoluent en Ligue.



Plus de renseignements :  
<https://quimperkerfeunteunfc.org>



KERFEUNTEUN

La qualité de la formation proposée (de l'école de foot aux U19) aux jeunes du Quimper Kerfeunteun Football Club (QKFC) a été récompensée en 2018 par la plus haute distinction de la Ligue de football amateur de la Fédération française

de football (FFF) : le label Jeunes FFF Élite. Décerné pour trois saisons, le label valorise ainsi le projet sportif du club, les conditions d'accueil, la qualité des infrastructures et le niveau de compétences des éducateurs sportifs. La section féminine n'est pas en reste, elle a obtenu le label Or pour son école de football. C'est une reconnaissance pour le club et ses 22 éducateurs diplômés

## DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUIMPER

Groupe de la majorité municipale

### AVENIR DES HALLES : ÉLEVER LE DÉBAT !

**L**e Conseil municipal a décidé le 13 décembre dernier de soumettre son projet de nouvelles halles à la décision des Quimpérois par la voie inédite d'un référendum local. Il aura lieu le dimanche 3 mars prochain. La question posée sera : « Approuvez-vous le lancement d'une opération de construction de nouvelles halles Saint-François ». Les modalités de ce scrutin sont détaillées en page VII.

Nous aurions pu nous contenter d'une simple « consultation » ou d'une « consultation publique ouverte » mais nous tenons à ce que les conditions d'expression de la population quimpéroise soient incontestables. C'est pourquoi nous avons opté pour le référendum local qui représente à l'échelle d'une commune le dispositif de consultation des citoyens le plus abouti et le plus transparent. Il s'agit d'un formidable exercice de démocratie locale et d'une marque de confiance absolue envers le choix des Quimpérois.

L'avenir des halles est un sujet qui irrigue la politique locale depuis des années. Il fait naître des passions parce que ce bâtiment est bien plus qu'un marché couvert, c'est une agora, un point de rendez-vous, de rencontres, de débats, de convivialité. Il rassemble des commerçants dont beaucoup sont des figures de notre ville, connues et appréciées.

Aujourd'hui, nous sommes parvenus à une étape clef de ce projet parce que nous avons en main tous les éléments permettant de prendre une décision réfléchie, éclairée, au nom de ce qui nous paraît être l'intérêt général, dont nous sommes les garants. Ces éléments nous poussaient depuis déjà plusieurs mois à privilégier l'option d'une reconstruction totale. Mais nous avons été très clairs avec les commerçants : si l'hypothèque de la durée de fouilles préalable n'était pas levée, nous ne pouvions leur faire courir le risque d'une fermeture à durée indéterminée. Or, fin septembre, nous avons reçu l'assurance de la Direction régionale des affaires culturelles qu'aucune fouille ne serait imposée compte tenu de l'état du sol.

Notre conclusion s'impose donc naturellement : pour notre part, nous optons pour la reconstruction. Pour conserver à nos halles leur vocation de poumon commercial du centre-ville, c'est la décision qui s'impose. Il est impératif de mettre du rationnel, du concret dans ce sujet. Parce que comme l'écrit le grand sociologue Michel Crozier : « Quand surviennent les passions, les slogans remplacent la réflexion ».

C'est précisément l'objectif de ce référendum local : extraire ce débat crucial de la gangue des arrière-pensées politiciennes de certains pour le redonner pleinement aux Quimpérois.

Les élus de l'opposition

### UN RÉFÉRENDUM POUR GAGNER DU TEMPS

**L**oin d'une consultation démocratique et transparente, le référendum annoncé par le maire sur les Halles a tout d'un véritable tour de passe-passe. Car la formulation de la question qu'il pose aux Quimpérois est biaisée.

En effet il demande tout simplement d'approuver le choix qu'il a déjà fait d'une démolition-reconstruction, sans dire le coût réel de ce gigantesque chantier (les montants annoncés changent d'un mois à l'autre), sans dire non plus quel type d'équipement va remplacer les Halles actuelles. Nous n'avons à ce jour (26/11/18) aucune réponse aux questions que nous avons posées.

Par exemple, les maraîchers et autres petits producteurs locaux y seront-ils toujours accueillis ? Les associations nombreuses et vivantes à Quimper pourront-elles encore y disposer de salles de réunion et d'exposition ? Et la gestion de ces nouvelles Halles restera-t-elle dans le domaine public, au service du plus grand nombre, ou sera-t-elle confiée en tout ou partie à une société du monde des affaires ?

Ces questions importantes restent sans réponse claire.

3 scénarios étaient possibles : une rénovation et une mise aux normes sanitaires et de sécurité ; une restructuration complète de l'ensemble de la construction, pouvant se faire par tranches ; et une démolition

totale avant reconstruction. C'est sur ces 3 possibilités clairement explicitées que Ludovic Jolivet aurait dû demander leur avis aux Quimpérois.

Mais le maire et sa majorité font fi des aspirations de nos concitoyens.

Ils instrumentalisent donc un référendum visant à faire approuver ce qu'ils ont déjà décidé, engager des travaux longs et coûteux qui perturberont pendant environ 2 ans le centre-ville pour démolir et reconstruire les Halles Saint-François, tout en faisant le silence sur beaucoup, vraiment beaucoup trop, de questions essentielles.

Le devenir de cet équipement qui appartient au patrimoine de notre ville et prend une part importante dans la vie de ses habitants mérite au contraire un projet véritablement pensé et construit avec tous, usagers et citoyens.

*Groupe « Rassembler A Gauche » des élu-es socialistes, communistes et démocrates du centre au conseil municipal de Quimper*

*Gilbert GRAMOULLE, Brigitte LE CAM, Nolwenn MACOUIN, Piero RAINERO,*

*Matthieu STERVINO, Jean-Marc TANGUY, Mélanie THOMIN, Laurence VIGNON*

*Contact : quimperagauche@gmail.com*